

# CAPa MA

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole  
Métiers de l'Agriculture  
- Apprentissage -



 24 mois pouvant varier selon positionnement



Septembre 2021  
à juin 2023



Les Vaseix, St Yrieix la  
Perche, Magnac-Laval



Niveau 3

## PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

- devenir ouvrier agricole en production animale (support ruminants) ou végétale (supports horticulture ou arboriculture)

## OBJECTIFS VISÉS

### Maîtriser l'ensemble des capacités visées par le diplôme :

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Interagir avec son environnement social
  
- Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage (support ruminants) // Réaliser des travaux sur les végétaux (supports horticulture ou arboriculture)
- Réaliser des travaux liés à la production d'aliments ou alimentation de l'élevage (support ruminants) // Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement (supports horticulture ou arboriculture)
  
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

## CONDITIONS DU MÉTIER

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité au sein d'entreprise de production agricole (polyculture-élevage, productions animales [bovins, ovins, porcins...], grandes cultures), horticole (productions légumières, floriculture, pépinière d'ornement) ou arboricole

Les +

Un parcours de formation individualisé

La gratuité des frais de formation

Une expérience professionnelle facilitant l'insertion

Centre Départemental de Formation  
d'Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne  
Les Vaseix  
87430 Verneuil sur Vienne  
05.55.48.44.30  
[cfa.haute-vienne@educagri.fr](mailto:cfa.haute-vienne@educagri.fr)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté  
Égalité  
Fraternité



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

## Public ciblé

Pour les jeunes :

- entre 15\* et 29\*\* ans,

\* 15 ans si sortie de 3<sup>e</sup> ou 16 ans dans les autres cas

\*\* pas de limite d'âge reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

## Pré-requis

Etre signataire d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise agricole d'une durée permettant la complétude de la formation

## Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation

## Délais d'accès

- Formation accessible en entrée permanente
- Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement et à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation

## Conditions d'inscription

Inscription à la formation par l'entreprise employant l'apprenti(e)

## Modalités d'adaptation du parcours

- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques) possible selon résultats de positionnement
- Prise en compte des besoins spécifiques liés au handicap (coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »)
- Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce et/ou de bénéficier d'une mobilité internationale

## Modalités pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance, basée sur l'articulation entre activités menées en entreprise et au centre
- Au centre, formation dispensée à 100% en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques)

## Contenus principaux de la formation

Enseignements généraux	Enseignements professionnels
Agir dans des situations de la vie sociale Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle Interagir avec son environnement social	Insertion du salarié dans l'entreprise Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments Techniques et pratiques professionnelles : ruminants ou horticulture ou arboriculture
<b>Enseignements à l'initiative de l'établissement :</b> <u>Support ruminants</u> : Pastoralisme (site de Magnac-Laval) ou Transformation et valorisation des productions carnées (sites des Vaseix et de Saint Yrieix la Perche) <u>Support horticulture</u> : Entretien d'un massif de plantes vivaces <u>Support arboriculture</u> : Déplacement d'animaux	

L'obtention du diplôme permet la délivrance du certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto) catégorie « opérateur » en exploitation agricole ou en travaux et services.

## Modalités d'alternance

Pour un parcours standard sur 24 mois, alternance entre l'entreprise agricole (79 à 80 semaines dont 10 de congés payés) et le centre de formation (24 à 25 semaines soit 840h à 875h)

## Modes de validation

Formation diplômante de niveau 3

## Dispositif d'évaluation

Modalité des CCF (site de Magnac-Laval) :  
Le CAPa MA est délivré pour 80 % en Contrôles Continus en cours de Formation (CCF) organisés tout au long des deux années de formation.

Les 20% restants correspondent à une épreuve professionnelle terminale « Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux ». Cette épreuve est organisée au mois de juin de la dernière année de formation.

Modalité des UC (sites des Vaseix et de St Yrieix la Perche) :

La formation est organisée en Unités Capitalisables (UC) et évaluée en situations professionnelles et sociales tout au long de la formation.

Le diplôme est délivré dès la validation des 7 Unités Capitalisables. Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment.

## Blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme (RNCP34214BC01 à RNCP34214BC06 )

## Poursuite de formation

Possibilité d'accéder à un diplôme de niveau 4 (Certificat de Spécialisation, Brevet Professionnel, Baccalauréat Professionnel).

## Rémunération

Il existe un salaire minimum légal (% du Smic) au 1er janvier 2021 :

Rémunération de la 1ère année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
27% du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
419,74 €	668,47 €	823,93 €	1554,58 €
Rémunération de la 2e année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC
606,29 €	792,84 €	948,30 €	1554,58 €

## Frais pédagogiques

Frais pédagogiques pris en charge par l'employeur et/ou l'opérateur de compétences dont il dépend

## Chiffres clés

- Taux de réussite à l'examen (2019-2020-2021) : 84%
- Taux moyen d'insertion professionnelle à 6 mois (2018-2019-2020) : 85%
- Taux de satisfaction des apprentis (2021) : 100%

## Contacts

### Centre de formation des apprentis agricoles de la Haute-Vienne (CDFAA87)

Site des Vaseix  
Les Vaseix  
87430 Verneuil/Vienne  
05.55.48.44.30

Site de Magnac-Laval  
Route de la Souterraine  
87190 Magnac-Laval  
05.87.77.60.02

Site de Saint Yrieix la Perche  
La Faye  
87500 Saint Yrieix la Perche  
05.55.08.37.88

#### • Développeur de l'apprentissage :

Damien AUDONNET - Tél : 07.85.24.02.26 - Mail : damien.audonnet@educagri.fr

#### • Coordinatrice de la formation CAPa Métiers de l'Agriculture sur le site de Magnac-Laval :

Samantha DA SILVA - Tél : 05.87.77.60.02 - Mail : samantha.da-silva@educagri.fr

#### • Coordinatrice de la formation CAPa Métiers de l'Agriculture sur le site des Vaseix :

Marine AUMAITRE - Tél : 05.55.48.44.30 - Mail : marine.aumaitre@educagri.fr

#### • Coordinatrice de la formation CAPa Métiers de l'Agriculture sur le site de St Yrieix la Perche :

Cécile GAUTIER - Tél : 06 26 16 12 92 Mail: cecile.gautier@educagri.fr

#### • Référente handicap :

Charlène ALLONCLE - Tél : 05.55.48.44.30 - Mail : charlene.leroy@educagri.fr